



PHOTO

Bureau consulaire de: \_\_\_\_\_ Numéro de dossier: \_\_\_\_\_

Chaque demandeur doit remplir un formulaire séparé. (Le dactylographier ou utiliser des caractères d'imprimerie).

Partie réservée à l'administration

TALÓ

I. DONNÉES PERSONNELLES

- 1.- Prénom (s)
2.- Nom (s)
3.- Sexe: Féminin/Masculin
4.- Date de naissance / 5.- Pays de naissance
6.- Nationalité
7.- Numéro de passeport/carte d'identité/document de voyage
a) Pays de délivrance / b) Date de délivrance
c) Date d'expiration

II. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- 8.- État civil
9.- Adresse actuelle
10.- Numéro de téléphone / 11.- Courriel
12.- Activité professionnelle
13.- Adresse de l'employeur
14.- Lieu de résidence / 15.- Autorisation de séjour
16.- Avez-vous des antécédents judiciaires
17.- Si oui, préciser

III. INFORMATIONS RELATIVES À VOTRE VOYAGE

- 18.- Date d'arrivée au Mexique / 19.- Ville d'entrée
20.- Durée du séjour
21.- Avez-vous déjà séjourné au Mexique?
22.- Avez-vous été déporté du Mexique?
23.- Si vous avez été déporté du Mexique, indiquer la raison
24.- Objet de votre voyage au Mexique

Tipo de visa:

- Visitante sin permiso para realizar actividades remuneradas
Visitante con permiso para realizar actividades
Visitante para realizar trámites de adopción
Residente temporal / Residencia temporal
Residencia permanente
Diplomática
Oficial
Servicio

Tipo de pasaporte:

- Ordinario / No Ordinario

Observaciones:

Blank lines for observations



Gobierno Federal

SRE

IV. MINEURS

Les mineurs ainsi que les personnes placées sous tutelle légale devront présenter la demande de visa signée par le père et la mère ou par le tuteur légal ou la ou les personnes investies de l'autorité parentale. Si la demande est présentée par l'un des deux parents du mineur, celle-ci devra être accompagnée d'une autorisation notariée du deuxième parent. Les mineurs demandeurs de visa se présentant seuls ou accompagnés d'un adulte autre que ses parents devront présenter une autorisation signée devant notaire par les deux parents ou par la ou les personnes investies de l'autorité parentale.

V. DOCUMENTS JOINTS

- 1) \_\_\_\_\_
2) \_\_\_\_\_
3) \_\_\_\_\_
4) \_\_\_\_\_
5) \_\_\_\_\_

Ce formulaire est gratuit

La présentation de documents altérés, apocryphes ou obtenus de manière frauduleuse entraînera automatiquement le rejet de la demande de visa ainsi que l'enregistrement du demandeur sur la base de données du service de l'immigration.

Conformément à la loi et aux règlements, le visa mexicain permet à un étranger de se présenter à une zone internationale de transit et au guichet des services de l'immigration afin de demander son entrée sur le territoire national. La présentation d'un visa ne garantit pas l'entrée sur le territoire national. Celle-ci devra être autorisée par les autorités sanitaires et migratoires au moment de votre passage de la frontière. En effet, elles pourront vérifier à tout moment les conditions requises selon les dispositions juridiques applicables.

Les données figurant dans le présent formulaire de demande sont confidentielles conformément aux articles 18 (sections I et II) et 19 de la loi fédérale de transparence et d'accès à l'information publique du gouvernement et elles seront traitées selon les dispositions des articles 20, 21 et 22 de la loi susmentionnée.

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Nom et signature du demandeur

Signature de la mère
(Pour les mineurs)

Signature du père
(Pour les mineurs)

Partie réservée à l'administration

RECIBIÓ

(nombre y firma de quien recibe la solicitud)

ENTREVISTÓ

(nombre y firma de quien entrevista)

AUTORIZÓ

(nombre y firma del funcionario que autoriza la solicitud)

CAPTURÓ

(firma)